

Intervenants:

Établissement scolaire

DSDEN /DIVEL

École / EPLE

Dès l'indentification d'une situation
d'absentéisme :

- Création du dossier et désignation d'un référent
- Génération automatique d'un courrier (n°1) pour prise de contact avec la famille.

Phase 1

Si l'absentéisme perdure

Examen de la situation et rencontre des parents
Actions à renouveler si nécessaire.

Si l'absentéisme perdure

Génération d'un courrier (n°2) à la famille.

Phase 2

Si l'absentéisme perdure malgré les actions menées ci-dessus

Génération d'un courrier (n°3) à la famille avec
information de la saisine de la DSDEN.

Commission départementale absentéisme

Action de la DSDEN

Phase 3

L'issue de la procédure est
consultable sur ADESCO

